

[Texte]

There are a number of reporters sitting there who can take notes and write stories. The radio reporter and the television reporter are not allowed to use their equipment in the committee rooms and they can if they like try the same thing outside the committee room that we are now doing outside the House of Commons, namely get a follow-up interview. That is not in my view an effective way to cover committees and does not in my view fairly reflect the kind of work that goes on in committees.

For example, it would be rather interesting to have a camera in here filming part of these proceedings, hearing the questions as they are asked and answered and some portion of it put on the air at some point later in the day. What I am really talking about I suppose is the simple problem of equal access. I do not think any of you gentlemen would argue that television is not an important method of communicating with the public. Equally Parliament is probably the one institution where communication is vitally important with the public. Television is labouring here under a severe handicap. We can, to a degree, with these interviews in the corridor after Question Period compensate in part. In the committees, it is much more difficult. That is a problem that can be very simply resolved by a decision on the part of the members of the House of Commons to allow film cameras into committees.

Mr. Otto: I agree with Mr. Phillips almost entirely that there should not be an isolation of the House of Commons. It should be both, the committees also but it seems that Mr. Packham and Mr. Rolland of the CBC both dealt with televised expenses or television in the House of Commons. The idea of television in the committees was sort of waived as something to be considered at a later time.

Mr. Packham: Perhaps, Mr. Chairman, I could correct the impression. We enunciated earlier when I opened this afternoon the general principle. We do believe that full coverage should also be given to the committees in addition to the proceedings in the House of Commons. However, we have not at this time accurate cost estimates. We also noted that neither of the other two groups which preceded us here had any idea of the cost involved.

[Interprétation]

médiaire d'une seule procédure parmi les trois qui lui sont offertes.

Il y a un certain nombre de journalistes assis là qui prennent des notes et qui rédigent des articles. Les correspondants de la radio et de la télévision n'ont pas le droit d'utiliser leur matériel dans les salles de comité et ils peuvent, s'ils veulent, essayer de faire la même chose à l'extérieur des salles que ce que nous faisons à l'extérieur de la Chambre des communes, c'est-à-dire obtenir une entrevue. Ceci à, mon avis, n'est pas une façon efficace de donner un compte rendu des comités et n'indique pas le genre de travail qui se fait dans les Comités.

Par exemple, il serait fort intéressant de placer une caméra à l'intérieur et de filmer une partie de ces délibérations, et d'écouter les questions au fur et à mesure qu'elles sont posées et qu'on y répond et de retransmettre ensuite une partie de ces délibérations sur les ondes plus tard au cours de la journée. Ce dont je parle, en fait, c'est, je suppose, du simple problème de la possibilité d'accéder également à ces salles. Il n'y a personne d'entre vous, messieurs, qui contesterait que la télévision constitue un important moyen de communication avec le public. D'autre part, le Parlement est probablement l'une des institutions où la communication revêt le plus d'importance pour le public. Or, la télévision rencontre pour ce travail un handicap très sérieux. Nous pouvons, jusqu'à un certain point, au moyen de ces entrevues faites dans les corridors après la période des questions, surmonter de handicap. En ce qui concerne les Comités, c'est beaucoup plus difficile. Ce problème peut être résolu très simplement par une décision de la part des députés qui permettrait aux caméras de télévision d'accéder aux salles des comités.

M. Otto: Je suis d'accord avec M. Phillips pour dire qu'on ne devrait pas isoler la Chambre des communes des Comités. Les délibérations des Comités devraient aussi être télévisées. Mais il semble que M. Packham et M. Rolland de la Société Radio-Canada, ont traité des dépenses concernant la télévision à la Chambre des communes. Il semble que la télévision dans les Comités a été considérée comme une question à étudier plus tard.

M. Packham: Peut-être, monsieur le président, que vous me permettez de corriger cette impression. Nous avons plutôt, énoncé, lors de ma déclaration d'ouverture cet après-midi, le principe général en cause et nous croyons qu'il faut aussi télédiffuser les délibérations des Comités tout comme les débats de la Chambre des communes. Toutefois, nous ne disposons pas, pour l'instant, d'évaluation précise des coûts impliqués. Nous avons aussi